

Objet:

Aff. BAZIMENYERA c/ MAJANGARI

Monsieur l'Administrateur de Territoire

Je vous salue.-

Comme suite a votre lettre n°A/1.128/AI.14  
du 12-11-58, relative à l'affaire du nommé BAZIMENYERA

- 1.- Je vous ai déjà transmis, copie du jugement n°5862 du 31/1/58 qui approuvait ses droits de location, la voici de nouveau.-
- 2.- Bazimenyera après avoir eu gain de cause, le 8-3-58, Il a reçu 260 frs de frais de location pour 4 ans que Majangari avait passé sans lui donner son dû de location. Après le tribunal décida que Majangari doit faire de nouveau une convention de location en donnant de nouveau à Bazimenyera 260 frs de location pour 4 ans comme on a avait décidé auparavant, parce qu'il habite dans ses champs et y a planté une bananeraie.
- 3.- Après que le jugement fut tranché et après la réception de 260 frs de location, Bazimenyera s'empara de la bananeraie et coupa les bananes.-
- 4.- Votre lettre n°A/1068/AI.14 du 14-10-58 me transmise, je vous ai envoyé l'extrait de ce ~~jud~~ jugement; je vous ai fait savoir aussi que l'affaire des bananes n'était pas encore tranchée, à cause de l'absence de Bazimenyera qui d'ailleurs jusqu'à ce jour préfère se présenter chez vous pour des fausses accusations, que de venir faire sa parable.-

Aurevoir  
Le Chef de Chefferie  
RWABULINDI. J.N

*Lequel.*

*Je ne reverrai plus  
cet homme.*

*Joyak*

*n° A/1.164/AI.14*

*Envoyé à Bazimenyera qui est  
mortel et a présenté une copie au  
le chef Rwabulindi ~~avec~~ l'a couronné  
pour l'aider sa parole.*